

# Votre geste de tri est un **GRAND** geste



**emballages en plastique**



**emballages en carton et journaux/magazines**



**emballages métalliques**



## Infos +

Déposez vos **emballages en vrac** dans votre bac.

Pas besoin de **laver** les emballages, il suffit de bien les **vider**.

**N'imbriguez pas** les emballages entre eux, ils ne pourront pas être séparés au centre de tri.

Vous pouvez laisser les **bouchons sur les bouteilles & flacons** et votre bac restera plus propre.

  
**trigone**

Syndicat Mixte de production d'eau potable et de traitement des déchets du GERS

Un doute, une question ? Contactez-nous au 05 62 61 25 15 ou [www.trigone-gers.fr](http://www.trigone-gers.fr)

# Des erreurs de tri à éviter

## Infos +

Pour en savoir plus connectez vous sur le site

[www.trigone-gers.fr](http://www.trigone-gers.fr)

Rubrique «Comment trier ses déchets ?»



Pour toutes vos questions sur la collecte des emballages, contactez votre syndicat :



TEL : 05 62 68 71 44



Appareils électriques

Lampes et néons



Produits dangereux



Piles et accumulateurs



Seringues et lancettes



Pots de peinture

## à déposer en déchèterie



Restes alimentaires



Ordures ménagères



Objets en plastique



Mouchoirs en papier



Couches



Jouets en plastique

## à jeter avec vos ordures ménagères



Pots et bouteilles en verre

## à glisser dans les colonnes à verre